



Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation

Vendredi 12 janvier 2024

Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au vendredi 12 janvier 2024.

- Démarrage du chantier d'évacuation des déchets

Après la pose du surfactant, réalisée en octobre novembre dernier, la seconde phase consiste en l'évacuation définitive des déchets. Rouen Habitat, accompagné par le maître d'œuvre ACCEO, a lancé une consultation pour ce marché de travaux de retrait de déchets. L'entreprise Demosten a été retenue le 30.11.2023.

L'offre de l'entreprise répond à tous les critères techniques et de sécurité, tant pour les riverains que pour les ouvriers du futur chantier, tels que discutés et validés avec les autorités compétentes. Rouen Habitat s'est appuyé sur l'analyse des offres réalisée par le bureau d'étude ACCEO, qui a également rédigé le cahier des charges en lien avec l'Inspection du Travail. L'entreprise Demosten a envoyé son plan de retrait le 1er décembre à toutes les institutions concernées (Inspection du Travail, CARSAT...). Le délai d'instruction était fixé à 4 semaines. Aucune remarque n'ayant été émise, les travaux ont été validés et le chantier a pu être lancé le 2 janvier.

Demosten a entamé la préparation du chantier dès le 18 décembre, par l'installation de la base vie. Mardi 12 décembre, un prélèvement de terres sur le terrain pour détermination des zones éventuellement polluées en surface a été réalisé. Cette action a permis d'optimiser et de limiter l'emprise du chantier ainsi que le périmètre d'enlèvement des terres, notamment côté rue Parmentier.

Une pose de clôtures complémentaires de 4 mètres de haut a été effectuée à partir du 18 décembre. Les diverses installations (lavage de roue, unité mobile de décontamination, sécurisation du site par caméras...) ont été installées en même temps, jusqu'au 22 décembre.

Le chantier a redémarré le 3 janvier 2024 par l'aménagement intérieur du site et l'organisation du tas de déchets pour préparer leur évacuation. Ces travaux préparatoires ont eu lieu sous brumisation.

L'évacuation des déchets proprement dite a démarré le 11 janvier. La gestion des déchets sur site est réalisée sous brumisation. Ils sont chargés dans des bennes avec des contenants étanches. Les bennes sont décontaminées par aspersion avant stockage dans la zone "propre" du chantier, pour être ensuite évacuées en décharges agréées.

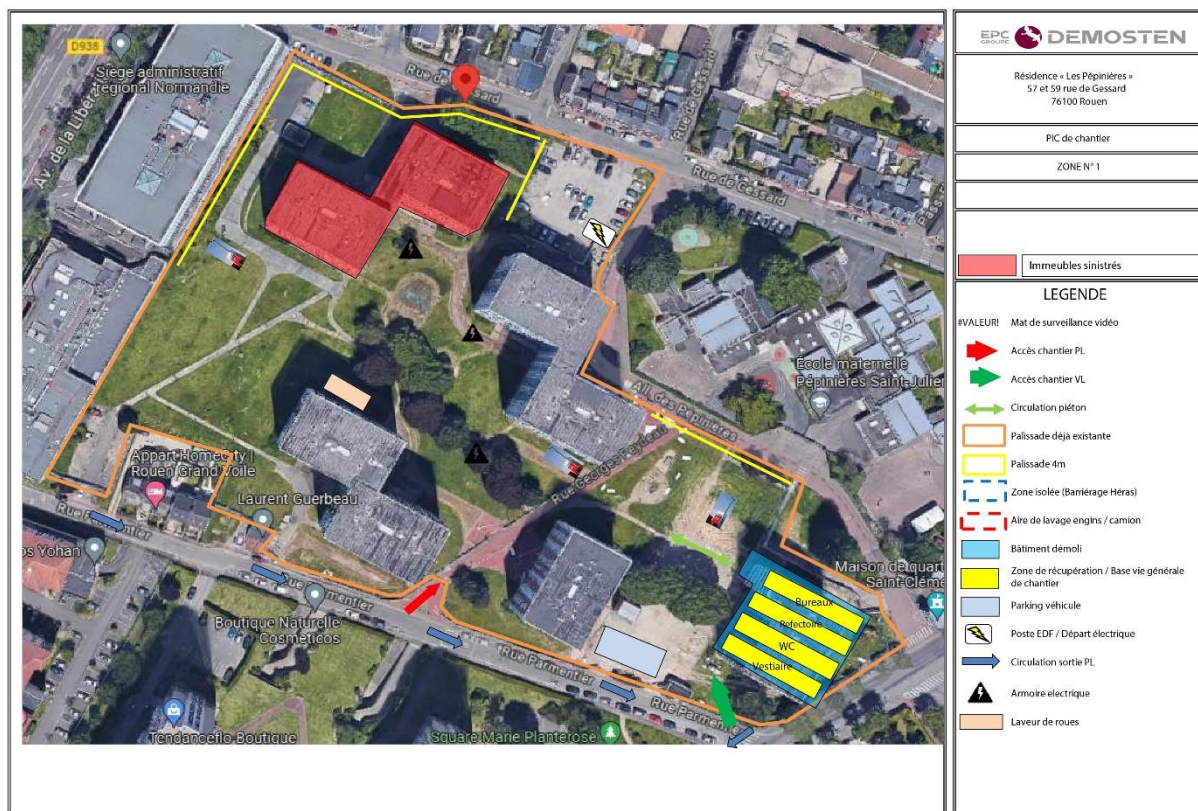


ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

Deux pelles mécaniques sont mobilisées pour la déconstruction et le conditionnement des matériaux. Environ 2000 tonnes de déchets seront évacuées en filière adaptée suivant une procédure réglementée. 15 rotations de camions seront effectuées chaque jour pendant les évacuations. 6 opérateurs en moyenne seront présents sur site.

L'entrée et la sortie des camions se fait par le portail situé sur la rue Parmentier (voir plan de chantier ci-dessous).



Une réunion publique a été organisée mercredi 10 janvier, en présence de l'entreprise Demosten et du maître d'œuvre ACCEO, pour présenter le déroulement des travaux et répondre aux questions des habitants. Une information a également été diffusée dans les boîtes aux lettres des riverains pour détailler les modalités des travaux. Une visioconférence a également été réalisée jeudi 11 janvier, à destination des parents d'élèves et des personnels du groupe scolaire des Pépinières.

Le planning des travaux a été présenté comme suit :

- Déconstruction et évacuation des structures des immeubles: mi-janvier– fin avril 2024
- Traitements des sols périphériques aux immeubles : mi-février – fin mai 2024
- Repli des installations de chantier : juin 2024
- Fin de chantier : fin juin/début juillet 2024



Afin de vérifier la sécurité sanitaire des intervenants et des riverains, des mesures et analyses seront réalisées selon le plan suivant :

- 30 mesures environnementales en limite de chantier
- 30 mesures environnementales au droit des zones de traitement
- 20 mesures sur opérateurs

Le respect des obligations réglementaires est garanti par un laboratoire extérieur et indépendant.

Vous trouverez en annexe de ce communiqué les résultats des premières mesures, réalisées cette semaine. Comme pour chaque prélèvement d'air depuis octobre dernier, aucun amiante n'a été détecté.

Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53